



Madame, Monsieur,

À partir du mois de septembre 2017, un système de lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI) sera mis en place à l'entrée véhicules au 145 rue de Bercy.

Les agents en poste à Bercy ayant obtenu la vignette 2017 seront automatiquement reconnus et ils pourront se présenter à la barrière centrale sans avoir à descendre de leur véhicule. L'ouverture de la barrière se fera, comme actuellement, sur présentation du badge d'accès devant le lecteur de carte.

Les agents n'ayant pas renouvelé leur demande en 2017 ou ayant changé de véhicule entre temps doivent se rapprocher rapidement de leur BRH pour la mise à jour des autorisations d'accès.

En effet, à compter de la mise en service du LAPI, ils ne pourront plus commander l'ouverture automatique de la barrière au moyen de leur carte d'accès car leur plaque d'immatriculation ne sera pas reconnue.

Les agents de Bercy et des sites extérieurs utilisant leur véhicule ponctuellement continueront à se faire annoncer via la boîte fonctionnelle ([parking.bercy@finances.gouv.fr](mailto:parking.bercy@finances.gouv.fr)).

Le dispositif LAPI ne sera pas opérationnel pour les deux-roues motorisés dans un premier temps. L'ouverture de la barrière restera conditionnée par l'action manuelle du douanier en poste, sur reconnaissance visuelle après contrôle de la mallette porte-bagage, le cas échéant.

Ce dispositif vise à **fluidifier les accès** pour les ayants-droit (le conducteur reste à bord de son véhicule) tout en garantissant un **niveau de sécurité renforcé** (contrôles plus ciblés et traçabilité des entrées/sorties).

Merci de votre compréhension.



Secrétariat général  
Sous-direction Cadre de vie  
SEP 2 MISSIM – Gestion des accès